

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE EURL MYEASYWAY

### ARTICLE 1 CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent de plein droit à toute vente des produits commercialisés par la société MYEASYWAY

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé à Penfrat Coz 29720 Plonéour Lanvern, immatriculée au RCS de Quimper sous le n° 882 677 636 (ci-après « le Vendeur »).

Les présentes CGV constituent, conformément à l'article L 441-6 du Code du Commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de passer commande auprès du Vendeur.

Elles sont également communiquées à tout Client préalablement à la conclusion d'une convention unique visée à l'article L 441-7 du Code du Commerce, dans les délais légaux.

Toute commande de produits implique, de la part du Client, l'acceptation des présentes CGV et des conditions générales d'utilisation du site internet du Vendeur pour les commandes électroniques.

Les renseignements figurant sur les catalogues, prospectus et tarifs du Vendeur sont donnés à titre indicatif et sont révisables à tout moment.

Le Vendeur est en droit d'y apporter toutes modifications qui lui paraîtront utiles.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Vendeur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes CGV, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

Le Vendeur peut, en outre, être amené à établir des CGV Catégorielles, dérogatoires aux présentes CGV, en fonction du type de Clients considéré, déterminées à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les CGV Catégorielles s'appliquent à tous les Clients répondant à ces critères.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le Vendeur.

### ARTICLE 2 COMMANDE

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par le Vendeur. A compter de cette date, toute commande est réputée ferme et définitive.

Préalablement à cette date, les présentes conditions de vente ont été mises à la disposition de l'Acheteur, comme visé à l'article L. 441-6 du Code de commerce.

Les Produits sont fournis aux tarifs mentionnés au barème du Vendeur, et, le cas échéant, dans la proposition commerciale adressée à l'Acheteur. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité.

Toute commande, pour être prise en compte, doit être passée par écrit ou communiquée par télécopie ou courrier électronique au magasin principal du Vendeur situé à Penfrat Coz 29720 Plonéour Lanvern.

L'acceptation de la commande par le Vendeur résulte de l'établissement et l'envoi de la facture.

### ARTICLE 3 PRIX

1 - Prix - Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande.

Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

Ils sont exprimés en monnaie légale et stipulés hors taxes, net départ, emballage compris (sauf emballages spéciaux).

Ils ne comprennent pas le transport, ni les frais de douane éventuels et les assurances qui restent à la charge de l'Acheteur.

2 - Modalités de paiement - Sauf autres modalités prévues expressément par les conditions particulières, le prix de vente est payable :

- A hauteur de 30% à la conclusion du bon de commande ;
- Le solde lors de l'installation des produits

Les factures sont payables à réception.

En aucun cas, les paiements qui sont dus au Vendeur ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part du Vendeur.

A défaut de paiement à l'échéance, des pénalités égales au taux directeur (taux Refi) semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet selon la date de la commande, majoré de 10 points : soit 10,05 %.

Elles seront appliquées à compter du jour suivant la date de règlement portée sur la facture ou, à défaut, le 31e jour suivant la date de réception des marchandises ou de la fin de l'exécution de la prestation de service.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

En application de l'article D. 441-5 du Code de commerce, en cas de retard de paiement, le débiteur sera de plein droit redevable, à l'égard de son créancier, outre des pénalités de retard, déjà prévues par la loi, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Tout paiement qui est fait au Vendeur s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

A défaut de tout paiement du prix à son échéance, le Vendeur pourra de plein droit résilier la vente, quinze (15) jours après une mise en demeure restée sans effet, sans préjudice de tous dommages-intérêts susceptibles d'être demandés par le Vendeur.

3 - Facturation - Le Vendeur établira, dès réception de la commande, une facture en double exemplaire, dont l'un sera délivré le jour même à l'Acheteur.

La facture mentionnera les indications visées à l'article L. 441-3 du Code de commerce.

### ARTICLE 4 LIVRAISON – TRANSFERT DES RISQUES – TRANSFERT DE PROPRIETE

La livraison s'effectuera au magasin principal de l'Acheteur, dans le délai indiqué au bon de commande, qui commence à courir à compter de la réception par le Vendeur d'une commande en bonne et due forme.

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie.

Le dépassement de ce délai ne peut donner lieu à aucune retenue ou indemnité.

En cas de retard supérieur à 30 jours, l'Acheteur pourra demander la résolution de la vente. Les acomptes déjà versés lui seront alors restitués par le Vendeur.

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure.

En toute hypothèse, la livraison dans le délai ne peut intervenir que si l'Acheteur est à jour de toutes ses obligations à l'égard du Vendeur.

La livraison sera effectuée au domicile de l'Acheteur par la remise directe des Produits à un expéditeur ou transporteur, les produits voyageant aux risques et périls de l'Acheteur.

L'Acheteur est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison.

A défaut de réserves expressément formulées par écrit et accompagnés du bon de livraison, par celui-ci, dans un délai de trois (3) jours à compter de la livraison, les produits délivrés par le Vendeur seront réputés conformes en quantité et qualité à la commande.

Le transfert de propriété des Produits, au profit de l'Acheteur, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce quelle que soit la date de livraison desdits Produits.

En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits du Vendeur sera réalisé dès remise des Produits au transporteur.

#### ARTICLE 5 RÉCEPTION DES PRODUITS – FIXATION – PROTECTION

L'Acheteur doit vérifier à la réception la conformité des produits livrés aux produits commandés et l'absence de vice apparent.

Si aucune réclamation ni réserve n'est formulée à ce titre par l'Acheteur au jour de la réception des produits, lesdits produits ne pourront plus être ni repris ni échangés, en application des dispositions de l'article 1642 du Code civil.

En cas de vice apparent ou de non conformité des produits livrés aux produits commandés relevés par l'Acheteur au jour de la réception, le Vendeur s'oblige au remplacement des produits livrés par des produits neufs et identiques à la commande.

Les frais occasionnés par la reprise et la livraison des nouveaux produits sont à la charge exclusive du Vendeur.

Sauf accord préalable et écrit du Vendeur figurant au sein du devis, la fixation au sol et/ou aux murs des Produits vendus est à la charge exclusive de l'Acheteur, tant d'un point de vue technique que financier.

En conséquence, le Vendeur ne pourra pas voir sa responsabilité engagée en cas de dommages résultant de l'absence de fixation des Produits.

De même, l'Acheteur reconnaît que les Produits sont équipés de systèmes informatiques et de paiement sensibles aux intempéries. En conséquence, l'Acheteur s'engage à procéder à la couverture adéquate des distributeurs automatiques au moyen de chalets ou de auvents.

Le Vendeur ne pourra pas voir sa responsabilité engagée en cas de dommages résultant de l'absence de couverture des Produits et/ou d'humidité affectant les Produits.

#### ARTICLE 6 RESERVE DE PROPRIETE

Les produits sont vendus sous réserve de propriété.

Le Vendeur conserve la propriété des produits jusqu'au paiement complet et effectif du prix par l'Acheteur.

En cas de défaut de paiement à son échéance, le Vendeur pourra revendiquer les produits et résilier la vente, comme précisé ci-dessus.

Les chèques et lettres de change ne sont considérés comme des paiements qu'à compter de leur encaissement effectif.

Jusqu'à cette date, la clause de réserve de propriété conserve son plein droit.

Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert, dès remise au transporteur, des risques des produits vendus.

L'Acheteur s'engage jusqu'à complet paiement du prix, à peine de revendication immédiate des produits par le Vendeur, à ne pas transformer ni incorporer lesdits produits, ni à les revendre ou les mettre en gage.

#### ARTICLE 7 GARANTIES

Les produits livrés par le Vendeur bénéficient d'une garantie commerciale :

- d'une durée de cinq (5) années concernant les automates ;
- et deux (2) ans pour les systèmes froid,

à compter de la date de livraison, couvrant la non-conformité des produits à la commande et tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Cette garantie exclut tout défaut ou dommage entraîné par l'absence de fixation des Produits par l'Acheteur conformément à l'article 5 ci-dessus.

La garantie forme un tout indissociable avec le Produit vendu par le Vendeur. Le Produit ne peut être vendu ou revendu altéré, transformé ou modifié.

Cette garantie est limitée au remplacement ou au remboursement des produits non conformes ou affectés d'un vice.

Toute garantie est exclue en cas de mauvaise utilisation, négligence ou défaut d'entretien de la part de l'Acheteur, comme en cas d'usure normale du Produit ou de force majeure.

Afin de faire valoir ses droits, l'Acheteur devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Vendeur, par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de cinq (5) jours à compter de leur découverte.

Le Vendeur remplacera ou fera réparer les Produits ou pièces sous garantie jugés défectueux. Cette garantie couvre également les frais de main d'œuvre.

Le remplacement des Produits ou pièces défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessus fixée.

La garantie enfin, ne peut intervenir si les Produits ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus au cas de détérioration ou d'accident provenant de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou bien en cas de transformation du Produit.

#### ARTICLE 8 PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Vendeur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

#### ARTICLE 9 DROIT APPLICABLE - LANGUE DU CONTRAT

Lorsque les Conditions Générales de Vente sont conclues entre des parties de nationalité différente ou exécuté totalement ou partiellement à l'étranger, la loi applicable à celles-ci, est en principe, sauf stipulation exprès des parties, la loi du lieu des prestations.

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

#### ARTICLE 10 LITIGES

En cas de contestation qui pourraient s'élever à l'occasion de l'exécution des présentes CGV, les Parties tenteront d'abord de le résoudre à l'amiable.

En cas d'échec d'arrangement amiable, les parties conviennent qu'à la seule demande de l'une d'entre elles, elles feront appel à un médiateur d'un Centre de Médiation Professionnel implanté en Bretagne - pour ses garanties professionnelles d'indépendance, de neutralité et d'impartialité.

Elles se répartiront équitablement les coûts d'intervention du médiateur et s'engagent à un entretien individuel et une réunion au moins avec le médiateur en vue de rechercher avec son concours régulateur la solution la plus adaptée à la résolution du différend.

En cas d'échec de la médiation, les contestations seront soumises à la compétence exclusive des tribunaux de Quimper (29).

#### ARTICLE 11 PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

En application du Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 (RGPD), le Vendeur assure la protection des données personnelles collectées auprès des personnes physiques.

La présente clause a pour objet de garantir la parfaite information des personnes visées par un traitement de données personnelles, notamment dans le but de leur permettre d'exercer les droits accordés à ces personnes par le RGPD.

Conformément à l'article 13 du RGPD, lorsque des données à caractère personnel relatives à une personne concernée sont collectées auprès de cette personne, le responsable du traitement lui fournit, au moment où les données en question sont obtenues, toutes les informations suivantes :

- Identité et coordonnées du responsable du traitement : société Myeasyway, dont le siège social est situé à Penfrat Coz 29720 Plonéour Lanvern (29720) ;
- Coordonnées du délégué à la protection des données : si un délégué à la protection des données est amené à être désigné, le partenaire sera informé des coordonnées du délégué à la protection des données ;
- Finalités du traitement auquel sont destinées les données à caractère personnel ainsi que la base juridique du traitement : les données sont collectées dans le cadre de la gestion du fichier prospect, du fichier client, de la gestion de la facturation et du service après-vente. Le traitement est mis en œuvre dans le cadre de l'exécution de mesures précontractuelles et dans le cadre de l'exécution du contrat ;
- Catégories de destinataires des données à caractère personnel : service commercial, direction, service comptabilité ;
- Transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale : aucun transfert ;
- Transfert de données hors Union Européenne : aucun transfert ;
- Durée de conservation des données à caractère personnel : pour la durée de la relation contractuelle et des obligations légales ;
- Le RGPD offre aux personnes visées par un traitement de données personnelles le droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification, l'effacement de celles-ci, une limitation du traitement, le droit de s'opposer au traitement et le droit à la portabilité des données ; les personnes physiques peuvent exercer ces droits en adressant un courriel à l'adresse suivante :

paul@oxel.fr

- Vous disposez du droit d'introduire une réclamation sur l'utilisation de vos données personnelles auprès de la CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél : 01 53 73 22 22 - Fax : 01 53 73 22 00 ;
- La fourniture des données à caractère personnel par les personnes est nécessaire à la conclusion du contrat en le Prestataire et le Client, le refus de la personne peut empêcher la conclusion du contrat.
- Existence d'une prise de décision automatisée et/ou d'un profilage dans le cadre du traitement de vos données personnelles : pas de décision automatisée ou de profilage ;
- Traitement ultérieur des données à caractère personnel : pas de traitement ultérieur des données.

#### 11.1 Collecte des données personnelles

Les données à caractère personnel qui sont collectées sur ce site (ou « Plateforme ») sont les suivantes :

Formulaire contact : Lors de l'utilisation du formulaire contact, ses nom, prénom, adresse électronique, numéro de téléphone

Cookies : Les cookies sont utilisés, dans le cadre de l'utilisation du site. L'utilisateur a la possibilité de désactiver les cookies à partir des paramètres de son navigateur.

#### 11.2 Utilisation des données personnelles

Les données personnelles collectées auprès des utilisateurs ont pour objectif la mise à disposition des services de la Plateforme, leur amélioration et le maintien d'un environnement sécurisé. Plus précisément, les utilisations sont les suivantes :

- accès et utilisation de la Plateforme par l'utilisateur ;
- gestion du fonctionnement et optimisation de la Plateforme ;
- organisation des conditions d'utilisation des Services de paiement ;
- vérification, identification et authentification des données transmises par l'utilisateur ;
- proposition à l'utilisateur de la possibilité de communiquer avec d'autres utilisateurs de la Plateforme ;
- mise en œuvre d'une assistance utilisateurs ;
- prévention et détection des fraudes, malwares (malicious softwares ou logiciels malveillants) et gestion des incidents de sécurité ;
- gestion des éventuels litiges avec les utilisateurs ;
- envoi d'informations commerciales et publicitaires, en fonction des préférences de l'utilisateur et si l'utilisateur donne son consentement.

#### 11.3 Partage des données personnelles avec des tiers

Les données personnelles peuvent être partagées avec des sociétés tierces, dans les cas suivants :

- lorsque l'utilisateur publie, dans les zones de commentaires libres de la Plateforme, des informations accessibles au public ;
- quand l'utilisateur autorise le site web d'un tiers à accéder à ses données ;
- si la loi l'exige, la Plateforme peut effectuer la transmission de données pour donner suite aux réclamations présentées contre la Plateforme et se conformer aux procédures administratives et judiciaires ;
- si la Plateforme est impliquée dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel. Dans ce cas, les utilisateurs seraient informés, avant que les données à caractère personnel ne soient transférées à une tierce partie.

#### 11.4 Transfert de données personnelles

Aucun transfert de données personnelles hors de l'Union Européenne ne sera réalisé avant l'information des personnes concernées par la collecte des données personnelles.

#### 11.5 Sécurité et confidentialité

La Plateforme met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations,

destructions et accès non autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et la Plateforme ne peut pas garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

#### 11.6 Mise en oeuvre des droits des utilisateurs

En application de la réglementation applicable aux données à caractère personnel, les utilisateurs disposent des droits suivants :

- ils peuvent supprimer leur compte, en écrivant à l'adresse électronique suivante : [oxel@oxel.fr](mailto:oxel@oxel.fr) Il est à noter que les informations partagées avec d'autres utilisateurs, comme les publications sur les forums, peuvent rester visibles du public sur la Plateforme, même après la suppression de leur compte ;

- ils peuvent exercer leur droit d'accès, pour connaître les données personnelles les concernant, en écrivant à l'adresse électronique suivante :

[oxel@oxel.fr](mailto:oxel@oxel.fr) Dans ce cas, avant la mise en œuvre de ce droit, la Plateforme peut demander une preuve de l'identité de l'utilisateur afin d'en vérifier l'exactitude ;

- si les données à caractère personnel détenues par la Plateforme sont inexactes, ils peuvent demander la mise à jour des informations, en écrivant à l'adresse électronique suivante : [oxel@oxel.fr](mailto:oxel@oxel.fr)

- les utilisateurs peuvent demander la suppression de leurs données à caractère personnel, conformément aux lois applicables en matière de protection des données, en écrivant à l'adresse électronique suivante : [oxel@oxel.fr](mailto:oxel@oxel.fr)

#### 11.7 Évolution de la présente clause

La Plateforme se réserve le droit d'apporter toute modification à la présente clause relative à la protection des données à caractère personnel à tout moment. Si une modification est apportée à la présente clause de protection des données à caractère personnel, la Plateforme s'engage à publier la nouvelle version sur son site.

### ARTICLE 12 GENERALITES

#### Intégralité

De convention expresse entre les parties, tous les documents annexés au présent contrat, et signés par les Parties, sont considérés comme formant un ensemble indivisible et indissociable de ce dernier.

#### Nullité

La nullité de l'une des stipulations du présent contrat ou de ses annexes n'entraînera l'annulation de celui-ci que si la clause ou l'annexe litigieuse était considérée comme substantielle et déterminante dans l'esprit des Parties.

En cas d'annulation d'une des stipulations du présent contrat, considérée comme non substantielle, les parties s'efforceront de négocier une clause économiquement équivalente.

#### Modifications

Toute modification du présent contrat ou de ses annexes sera formalisée par voie d'avenant signé par les Parties.



## Non renonciation

Le fait pour le Vendeur de ne pas exercer, en une ou plusieurs occasions, les droits, options, réclamations ou actions que lui réserve les présentes CGV, ne pourra être interprété comme un abandon ou un refus de se prévaloir dudit droit, d'exercer ladite option, de formuler ladite réclamation ou d'exercer ladite action.

## ARTICLE 13 ACCEPTATION DE L'ACHETEUR

Les présentes CGV ainsi que les tarifs ci-joints, sont expressément agréés et acceptés par l'Acheteur, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.

Client :

Représentant :

Date :

Signature

(Précédée de la mention manuscrite « Conditions Générales de Vente lues et acceptées »